

LE MOT DU MAIRE



Chères Saint-Bauzilloises et chers Saint-Bauzillois,

Je voudrais commencer le mot du maire pour apporter comme je l'ai fait lors des vœux du maire mon soutien au combat que mènent les agriculteurs pour leur survie et pour nous nourrir. Il faut bien comprendre que s'ils perdent cette bataille ils seront en grande difficulté vu la concurrence déloyale qu'ils doivent affronter. Importation de produits agricoles qui ne respectent ni les normes environnementales ni les interdictions d'utiliser les produits phytosanitaires dangereux pour notre santé. Bon courage à eux.

Assainissement Sauzède :

Le quartier des Sauzède n'était pas desservi par l'assainissement collectif. Les habitants ne pouvant pas mettre aux normes leur assainissement autonome à cause de la superficie de leur parcelle (trop petite) ils allaient devoir payer de fortes amendes au SIEA qui

gère les assainissements individuels sur la Communauté des communes. Les travaux viennent de se terminer après plusieurs années d'étude et quelques semaines de travaux. Ils ne rejettent pas dans la nature leur effluents domestiques.

Ancien chemin de Ganges :

Plusieurs habitants des quartiers de l'ancien chemin de Ganges m'ont alerté sur les problèmes de vitesse et de stationnement, ce sont des problèmes récurrents dans le village. Nous avons pris la décision pour sécuriser les piétons de faire un trottoir sur une partie de l'ancien chemin de Ganges, de créer une chicane pour casser la vitesse et qui servira de place de stationnement. Enfin toute la zone ancien chemin de Ganges, lot la Roubiade, chemin d'Emma sera mise en zone partagée pour les véhicules, les piétons et les cyclistes.

La vitesse sera limitée à 20 km/h. Il faut que les automobilistes respectent les autres usagers de la voirie et ce dans tout le village.

Oscar Alle, Maire

LE MOT DES ÉLUS

LA MEMOIRE EN PARTAGE

Le projet « Les Passeurs de Mémoire » avance bien grâce à l'implication de nombreux saint-Bauzillois.

Parce qu'elle témoigne de notre histoire, en tant qu'individus et en tant que communauté, la mémoire de nos aînés est un patrimoine culturel et humain inestimable qui forge notre identité collective.

La mémoire de chacun est précieuse, il faut avant tout la préserver, la valoriser, la transmettre comme un héritage culturel pour les générations futures.

Depuis novembre 2023, Léa, Laurent et Guillaume ont œuvré chez nos aînés volontaires afin de recueillir, avec beaucoup de bienveillance, les souvenirs, les anecdotes et les photos de chacun et chacune.

La magie opère à chaque fois ; quand nos aînés sont dans la démarche de rencontrer les autres et de se raconter, cela attise souvent ce besoin de témoigner de leur vie et de partager. Les paroles précieuses des « passeurs de mémoire » seront retranscrites par Léa ; les

photos témoins des souvenirs et les vidéos des entretiens seront mis en valeur ; l'ensemble contribuera à la création du livre, puis du film qui sera réalisé par Laurent et Guillaume. Un travail littéraire et filmographique assez conséquent pour chacun des animateurs !

Merci beaucoup à eux pour leur travail de qualité, et merci beaucoup aussi à vous, acteurs et actrices saint-Bauzillois, pour votre enthousiasme et vos témoignages très précieux.

Mary Robillart, Adjointe à la Culture et au Patrimoine



NOTRE COEUR DE VILLAGE DE DEMAIN

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale s'est engagée dans l'élaboration de projets répondant aux besoins de la population, en évolution rapide. Le rapport rédigé par le CAUE de l'Hérault en 2022 a servi de base au recrutement de la maîtrise d'œuvre (Agence Amphoux) pour commencer le travail de rénovation dans le centre ancien, élément majeur du projet de développement à long terme, articulé autour de trois axes :

1. Revaloriser et redynamiser le centre ancien tout en améliorant la transversalité entre quartiers.
2. Répondre aux besoins de la population en développant des infrastructures culturelles et sportives.
3. Concilier le développement, la résilience environnementale, le cadre de vie et le lien social.

L'une des premières étapes du projet d'ensemble est la rénovation de la Grand Rue qui constitue l'axe central historique de notre village-rue originel. Elle a perdu son statut avec le développement de l'avenue du Chemin Neuf, mais elle a non seulement un charme indéniable mais elle permet aussi l'accessibilité aux commerces, les échanges et la convivialité au cœur du village.

En très mauvais état depuis des décennies, elle a fait l'objet de réparations successives de médiocre qualité, non durables. De ce fait, la circulation y est difficile, et dangereuse pour les piétons, en particulier les enfants. Par ailleurs, sa vétusté contribue à la détérioration patrimoniale du centre et nuit à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité de la commune.

Conformément à l'engagement pris par l'équipe municipale lors des ateliers de concertation (11/2023 et 01/2024), une consultation des riverains est organisée afin de finaliser les choix. Le document de présentation du projet et, en particulier, des choix de revêtements possibles, avec une projection financière pour chacun, a été distribué aux habitants de la Grand Rue qui pourront voter le samedi 16 mars entre 9h et 13h à la Mairie, Salle des Mariages.

Pour ce projet, comme pour les autres, la recherche active de subventions est essentielle. S'il est plus difficile d'obtenir des financements publics actuellement qu'il y a quelques années, cela est loin d'être impossible ! Par exemple, au cours de l'année

2023, la commune a obtenu des aides substantielles pour la construction de la Maison des Aînés près de l'école (171 500 €), pour la rénovation d'une propriété rue de l'Agantic (200 000 €) qui permettra, entre autres, de loger les internes en médecine de la Maison de Santé et pour la maison 'Ginestié' située sur la Place du Christ (186 633 €).

Beaucoup de chantiers doivent être entrepris, l'espace public et les propriétés communales étant souvent en mauvais état. Par conséquent, un gros travail doit être effectué pour obtenir des financements, ce à quoi l'équipe municipale s'emploie activement. Il est d'ailleurs dommage que la commune n'ait pas obtenu plus d'aides publiques au cours de la décennie précédente, à une époque où leur obtention était moins laborieuse ; cela aurait permis d'éviter la détérioration de certains équipements...

Les règles changent, les exigences des financeurs sont plus grandes, et comme je l'ai évoqué dans le bulletin municipal de décembre, les financements ne sont accordés que lorsque les projets s'inscrivent dans un plan de développement global cohérent (« Fonds Verts » de l'Etat, « Pacte Vert » de la Région, crédits FEDER de l'Union Européenne, etc.). Donc il faut avoir une vision collective à 10 ou 15 ans, et réfléchir ensemble, et travailler, travailler, travailler...

Anne-Marie Motard, Adjointe à l'Urbanisme, Action et coopération territoriales



OLD



Le jeudi 25 janvier 2024, a eu lieu une Réunion publique sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

De cette réunion il découle deux grandes règles :

- ⇒ Les constructions, chantiers et installations de toute nature, situés dans la zone de risque d'incendie sont soumis aux règles des OLD. Par conséquent les propriétaires doivent débroussailler et nettoyer les 50 mètres qui entourent leur construction. Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation
- ⇒ Une OLD sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie privée qui dessert les constructions ci-dessus est nécessaire.

La responsabilité de l'entretien du terrain appartient en premier lieu à la personne concernées par la règle OLD qu'il soit propriétaire ou non du terrain soumis à OLD.

Si le débroussaillage ou le maintien en état débroussaillé doit se faire sur le terrain d'autrui **il faut faire une demande d'autorisation au propriétaire du fond voisin d'accéder à sa parcelle par courrier recommandé avec accusé de réception**. Un accord doit être fait dans le mois qui suit le courrier (accord valable 3 ans).

Si l'autorisation n'est pas donnée, merci d'en informer la Mairie qui prendra les dispositions réglementaires. **Dans ce cas, il y a transfert de responsabilité sur le propriétaire qui refuse l'accès (assurance, responsabilité pénale...)**

Vous pouvez retrouver les zones soumises à obligation légale de débroussaillage sur la carte interactive : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=59b3713b-af6a-4643-9e07-122a5e658550&x=347672&y=5389869&z=0>

Pour toute question ou demande de renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter la mairie par mail : secretariat@saintbauzilledeputois.fr, par téléphone au 04 67 73 70 12 ou directement à l'accueil du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00.

DES TRAVAUX, ENCORE DES TRAVAUX, TOUJOURS DES TRAVAUX

On en entend, de-ci, delà, des esprits chagrins se plaindre du peu d'actions réalisées par la Municipalité depuis le début de son mandat.

A toutes fins utiles, nous avons subi les périodes Covid qui ont bien ralenti les possibilités d'interventions. Ajouté à cela le temps « politique et administratif » et, hop, 2 ans de perdus.

Depuis, nous avons mis les bouchées doubles. Ce n'est pas le tout de posséder des bâtiments communaux, faut-il encore les entretenir :

Mairie : Façades, salle des Mariages, bureaux, couverture, aménagement paysagé, mise aux normes PMR.....

Bibliothèque : création d'un local de stockage, climatisation de l'intégralité du bâtiment (médecins, salle des associations, bibliothèque) , toiture complète(poutre maitresse détériorée et fuites importantes).

Salle des Rencontres : pose de cheneaux, changement des ouvrants, carrelage, peinture, éclairage Led, isolation phonique, refonte cuisine, rampe PMR, toilettes, nouveau mobilier....

Aménagements paysagers : Entrée du village côté Nord, Rond-point de Sérodi, taille des Platanes place du Christ, création d'un massif ancienne route de Ganges, abattage peupliers dangereux et plantation nouvelles essences Plan d'Eau. Pose de tables bois et poubelles.

Divers : Autolaveuse, pose de distributeurs sacs à crottes, création chicane Av du Croutou, sécurisation parking école, signalisation lumineuse priorités RD, création zone bleue commerces Grand Rue, création réseau d'assainissement et eau potable quartier les Sauzèdes

Grands projets : Maison des Aînés, Création Studios et commerce maison Cougoulègne rue du Croutou, réhabilitation Maison Ginestier , création d'un Pumptrack à proximité du Skate Park, réfection de la Grand-Rue, rénovation du Centre -Bourg

Fin de cet inventaire à la Prévert.



Jean Burdin, Adjoint au Maire

JE T' « HAIE » PREVU UNE PETITE PLACE !



Les oiseaux font leur nid : ne taillez pas les haies, n'égalez pas les arbres !

La LPO encourage à ne plus tailler les haies ni élaguer les arbres du **16 mars au 31 août**, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.

Avec l'arrivée des beaux jours, les amateurs de jardinage en profitent pour bichonner leur terrain. Cependant, il faudra encore patienter quelques mois avant de pouvoir sortir taille haie, scie ou tronçonneuse : c'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et les arbustes.

Ainsi, le Merle noir, le Rouge-gorge familier, l'Accenteur mouchet, le Verdier d'Europe, le Pinson des arbres, et bien d'autres utilisent les enfourchures des branches pour accrocher leurs nids.

Afin de ne pas déranger les couvées, la LPO recommande donc d'arrêter de couper les haies et d'égaler dès le début du printemps et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tard fin août.

Les tailles de haies et l'égale des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre. De manière générale, laissez autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage et veillez à garder du bois mort sur pied et au sol.

Par ailleurs, si vous décidez de tondre, **épargnez quelques zones** afin de laisser aux amphibiens, insectes ou encore petits mammifères un refuge de tranquillité. Parcourez d'abord votre parcelle à pied et commencez par tondre au milieu du jardin afin que la petite faune ait le temps de fuir et se mettre à l'abri.

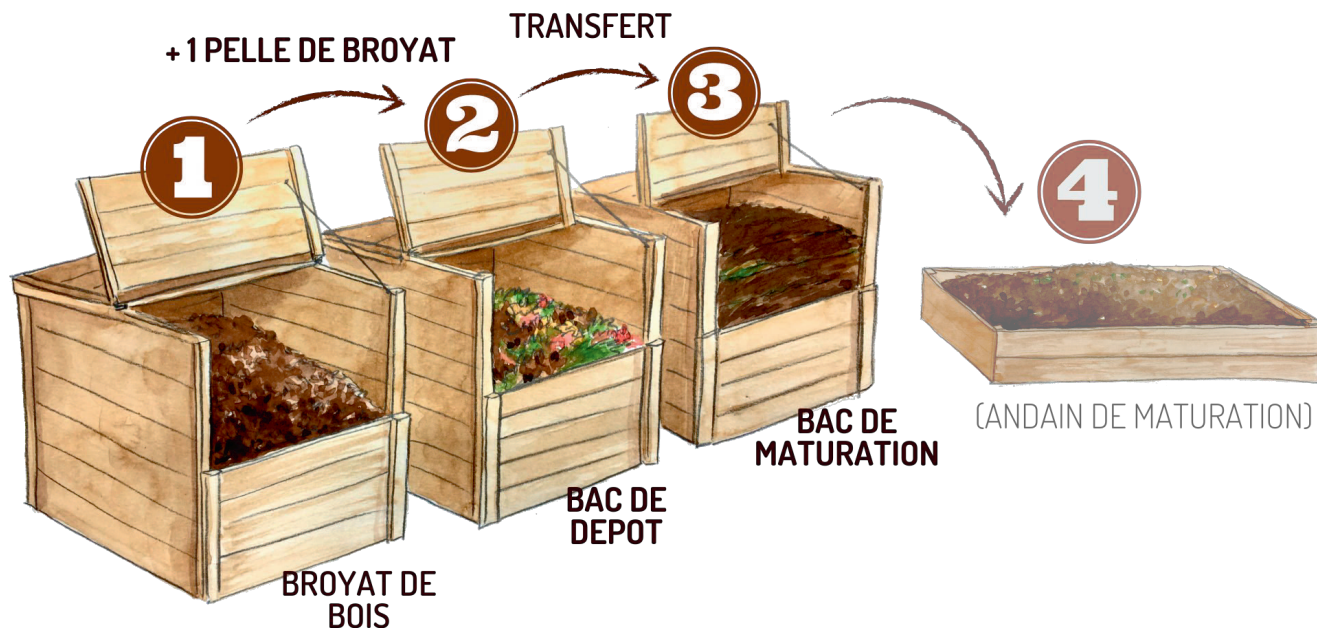
Pensez à laisser notamment des **bandes enherbées le long des haies** pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie : les hérissons notamment ! C'est aussi l'occasion, en accord avec voisins, de **créer des passages (15x15cm) entre les jardins** pour laisser la faune au sol circuler.

Les oiseaux et la faune des jardins vous remercient !

Mary Robillart, Adjointe à l'environnement

BONNE UTILISATION DU COMPOSTEUR





POUR INFORMATION



Il existe une ligne de bus spéciale et visiblement peu connue qui permet d'aller au marché de Ganges le vendredi

⇒ Aller 9h30 arrêt Mairie de Saint Bauzille de putois

⇒ Retour 11h45 arrêt Mont Aigoual de Ganges Bon marché à tous.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Inscription école primaire du Thaurac septembre 2024
L'école accueillera en PS tous les enfants nés en 2021.

- Se rendre en mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile, la photocopie des vaccinations obligatoires ou un certificat médical stipulant que votre enfant est à jour dans ses vaccinations et le certificat de radiation de l'ancienne école si votre enfant était déjà scolarisé.

- La directrice de l'école vous contactera par téléphone afin de procéder à l'admission de votre enfant.



RESTAURATION DU PATRIMOINE

Le carrefour de la Vierge a retrouvé son lustre d'antan.

Une entreprise spécialisée de Laroque a refait une beauté bien nécessaire à la statue de l'Immaculée Conception.

Cet édifice situé au croisement de l'avenue du chemin neuf et de la route de Montoulieu a questionné pas mal de Saint Bauzillois au moment de sa restauration !!! voir l'article de Mr Saumade dans le Lo Publiaire N° 152.

Suite à la métamorphose de la statue, la municipalité a commandé à l'entreprise Vile de Saint Bauzille de Putois, une balustrade créée de main de maitre pour protéger le monument du carrefour de la Vierge.

Nous tenons à honorer particulièrement le généreux donateur qui a tenu à rester anonyme, qu'il en soit remercié par l'ensemble de la municipalité et des Saint Bauzillois.

Le personnel communal va œuvrer pour le fleurissement de cette statue par des rosiers blancs symboles de délicatesse et de pureté.

Mary Robillart, Adjointe à la Culture et au Patrimoine



CARNAVAL



EXPOSITION



CCAS (Centre Communal d'Action Social)

DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES DE 2023

Deuxième année de partenariat avec la Banque Alimentaire du Gard pour l'approvisionnement et collaboration entre **Regard'Ailleurs**, **collectifs GangesSolidarités** et **Entraide 3 Vallées** pour les distributions qui se font sur les communes de Sumène, Ganges, St Bauzille de Putois et Le Rey.

Les approvisionnements à la Banque Alimentaire et distributions sont mis en place au rythme de deux fois par mois mais une fois par mois en juillet et août.

Entre janvier et décembre il y a eu **22 approvisionnements et distributions**, les 2ème et 4ème vendredis du mois. Ce qui représente en tout environ **16 tonnes nettes de denrées**.

Au 1er trimestre **148 bénéficiaires**, au 2ème trimestre 165 bénéficiaires, au 3ème trimestre **186 bénéficiaires** et au 4ème trimestre **210 bénéficiaires**.

Le carburant est payé à tour de rôle entre Regard'Ailleurs/ Ganges Solidarités / Entraide 3 Vallées.

Coût d'un trajet 40€.

Frais payés à la Banque Alimentaire

La plupart des denrées fournies par la Banque Alimentaire sont facturées 0,30€ par kg . Le reste des denrées est donné par l'Europe

Adhésion annuelle : **50€**

1 er trimestre : **587,25€**

2 ème trimestre : **967,59€**

3 ème trimestre : **894,66€**

4 ème trimestre : **1296,61€**

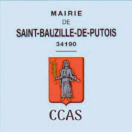
Total : 3796€ réglés à la Banque Alimentaire

Il est demandé aux bénéficiaires une participation de **5€ par colis**.

Le CCAS de Sumène a subventionné les distributions pour **450€** par an et la mairie de Sumène a mis à disposition une salle chauffée pour les distributions.

La mairie de Saint-Bauzille a mis une salle à disposition et le personnel municipal a assuré plusieurs fois le relai entre Sumène et St Bauzille avec le véhicule municipal pour la répartition.

ATELIERS ZEN ET SANTÉ



LES ATELIERS ZEN ET SANTÉ
avec Aurore Lucas praticienne shiatsu certifiée



Do-In : exercices corporels -
auto-massage - étirements -
respiration
Conseils de santé naturelle



A partir du 28 février 2024
Tous les mercredis de
10h à 11h30
Salle du presbytère ou plan d'eau
Ateliers offerts par le CCAS
Inscriptions en mairie
Pour + d'infos contacter Aurore
Contact@auore-zenshiatsu.fr 06 26 92 51 56

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

A quoi cela sert-il ?

L'analyse des besoins sociaux démarre avec un état des lieux de l'existant permettant d'évaluer l'efficacité des solutions sociales apportées par le passé ainsi que leur utilité à l'instant T. Elle permet ainsi de réajuster les politiques sociales et de mettre en place des actions sociales pertinentes.

A partir du mois de mars et jusqu'au 30 avril 2024, un questionnaire sera mis à votre disposition soit en format papier (également disponible en mairie), soit par internet sur le site de la mairie.

L'équipe municipale ainsi que le CCAS, disposeront d'un outil de compréhension des besoins sociaux de l'ensemble des habitants et pas uniquement les plus fragiles d'entre eux. Ce questionnaire sociodémographique et multithématique est fondé sur :

- La fragilité des **ainés**
- Les **mineurs** vulnérables

- Les déterminants de **santé** sur votre territoire
- L'**inclusion numérique** et l'accès aux droits
- Les populations les plus touchées par la **crise économique**

Cela nous permettra de mieux connaître les nouveaux habitants, savoir si notre territoire est homogène, qui seront les personnes âgées de demain, quels sont les besoins des administrés en termes de logement...

Un diagnostic sera établi et communiqué à l'ensemble des élus, aux membres élus du CCAS. Une synthèse sera diffusée à l'ensemble des habitants et permettra de partager les enjeux sociaux de demain sur notre territoire.

Nous vous remercions pour votre participation.

Virginie NOEL KERDUDO

Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité et à la santé

ATELIERS MÉMOIRE



ATELIERS MÉMOIRE
Avec Amandine Hours,
Art-thérapeute certifiée RNCP, praticienne en médiation
artistique et animatrice d'Ateliers Mémoire

A partir du 28 février 2024
Tous les mercredis de 14h00 à 15h00
Salle du presbytère
Ateliers offerts par le CCAS
Inscription en Mairie



Pour + d'infos contacter Amandine Hours
amandinehours@gmail.com
06 88 33 31 71



RAPPEL - ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN



Comme vous le savez, les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire par internet :

(<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>),

ou directement en Mairie.

Les documents à fournir sont le Formulaire Cerfa 12669*02, la pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à vos nom et prénom de moins de trois mois.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai 2024.

Service Élections

ABONNEMENT EAU

Vous changez de logement ? Aménagement ? Déménagement ?

Le service de l'eau et de l'assainissement, vous invite à vous présenter en Mairie afin de nous signaler tout changement !

Les formulaires de **souscription et / ou de résiliation** sont disponibles en Mairie ou directement sur son site, Rubrique « Vivre à St BAU », « Service de l'eau », « Les démarches ».

Deux relevés sont effectués par an, pour être le plus juste possible et prévenir d'éventuelles fuites.

Service de l'eau

Mail : eau@saintbauzilledeputois.fr



JARDINS PARTAGÉS



LOCATION JARDINS COMMUNAUX :



Deux parcelles de jardins communaux sont disponibles à la location.

Renseignements en mairie par téléphone : [04.67.73.70.12](tel:04.67.73.70.12), par mail : secretariat@saintbauzilledeputois.fr ou à l'accueil aux horaires d'ouvertures au public.

En l'absence de liste d'attente la première personne ayant fait les démarches nécessaires sera retenue.

Merci de votre compréhension,

La Mairie.



BIBLIOTHEQUE

Un événement autour de l'album jeunesse "Mariquita la coccinelle" se tiendra du 26 au 30 Mars 2024, à la Bibliothèque Municipale : Exposition des pastels originales de David Garenne, avec animations et dédicaces de l'autrice Anik Danis.

Ouverture de la bibliothèque le mardi de 17h00 à 19h00, le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00.

ouvertures exceptionnelles le jeudi et vendredi soir de 17h00 à 19h00 durant l'exposition



TTC

Le club de Thaurac Tennis Club va rapidement reprendre une année normale au niveau de l'école de tennis des jeunes. En effet, depuis le départ inopiné de sa monitrice l'été dernier, la recherche d'un nouveau moniteur de tennis s'est avérée très compliquée. Une partie de l'école a pu être maintenue seulement le mercredi, grâce à l'aide de Franck Terrat, sortie de sa « retraite tennistique » pour nous aider nous le remercions sincèrement encore une fois.

Actuellement le club finalise l'embauche d'un talentueux moniteur brésilien...une nouvelle aventure en perspective.

En vue de cette reprise, à partir de début mars, le club va rouvrir le créneau BABY TENNIS et MINI TENNIS.

45 minutes/1 Heure de découverte du tennis et de motricité à partir de 3/4 ans.

N'hésitez pas à contacter le club au 06 22 69 27 49.

Coupe +35 ans - Equipe femme :

L'équipe féminine sort de poule dans sa catégorie... l'aventure continue donc pour Sandrine, Céline, Amanda, Olivia, Anne et Séverine.

Coupe +35 ans - Equipe homme :

L'équipe homme finie 2ième ex aequo de sa poule...la sortie de poule s'est jouée à un set perdu...rageant !!!

Un grand merci aux joueurs Guillaume, Christophe, Stéphane, Sébastien, Julien, Roland et Bertrand.

Coupe bleue femme :

Actuellement, une équipe de débutantes participe à leur première rencontre officielle.

Après avoir fièrement défendu les couleurs du club face aux clubs de St Martin de Londres, du Crès, de Teyran et de Viols le fort, elles participent à des rencontres supplémentaires en ce moment.

Bons matchs à Nathalie, Marion, Jeanne, Sandra, Lydie et Audrey.

Promotion départementale :

Notre équipe 1 débutera son championnat départemental le 10 mars. A la date où sont écrites ces lignes, pas d'information sur les rencontres à venir.

Coupe Courtés :

Nos équipes adultes engagées dans cette compétition débuteront leurs rencontres le 10 mars également, à la date où sont écrites ces lignes, pas d'information sur les adversaires à venir.

Animations :

Le 03 fév. a eu lieu la « crêpes party » et le tirage au sort de la tombola. Un grand merci aux parents et enfants de leur participation et félicitations aux trois gagnants des lots mis en jeu.

Pour finir, conjointement avec le TC Laroque et le TC Jacou, un déplacement pendant le premier week-end des qualifications est prévu cette fois-ci en principauté de Monaco pour le Rolex Monté Carlo.....vivement !!!

Le traditionnel, convivial mais acharné tournoi interne a débuté fin février !! Jusqu'en juin...mois des finales. Les premiers joueurs vont s'affronter dans plusieurs poules avant de jouer face à des joueurs mieux classés...de beaux matchs en perspective.

Les doubles femmes, hommes et mixtes ont débuté également...grosse activité au club en ce moment. Pensez à réserver !

Et toujours pour nous suivre :

facebook.com/thauractc

thauractc@gmail.com



Crêpes party et tirage de la Tombola



RCVH

Dans le canton, le rugby est (aussi) un sport d'hiver.

Bien que la caricature des combats dans la boue soit un peu dépassée et que nous n'ayons cessé de le dire aux parents, les jeunes du RCVH ne sont pas en sucre. Et l'école de rugby bat son plein en cette période hivernale.

Côté sportif, il y a eu du grain à moudre. Encore en vacances, nos U12 ont été invités par le Montpellier Hérault Rugby à un match de gala pendant la mi-temps du MHR/RCT du 07 janvier. Dans le froid polaire d'un dimanche soir nos benjamins ont porté haut les couleurs du club, alors que leurs aînés des U14 avaient été invités en tant que ramasseurs de balle pour le match du TOP 14.

Les autres sections n'ont pas été en reste : après les déplacements à Jacou, Villeneuve les Maguelone et au Pic Saint Loup en Janvier, l'école de rugby a à nouveau été mise sur le devant de la scène par le Comité Départemental avec l'accueil d'un plateau U12 et un plateau U8 le 03 février sur le stade de Cazilhac. Le rugby s'est aussi joué en dehors du club. Dans le cadre des temps méridiens de l'école de la Marianne à Ganges, la communauté de communes a invité Stan (notre BPJEPS) à animer un cycle d'initiation auprès des élèves de l'école. Cette expérience fructueuse est d'ailleurs reconduite dans l'école du Thaurac (Saint Bauzille de putois), à partir du 26/02.

N'oublions pas de citer notre section de rugby-loisir, les « Vieux du Stade », invaincus lors de leurs deux premières rencontres de la saison (pourvu que ça dure !).

Côté club, ça n'a pas chômé non plus. Comme chaque saison, le club organise des retransmissions des matchs de l'équipe de France pendant le tournoi des 6 Nations. L'occasion pour ceux qui ne regardent pas de sport à la maison, devoir les grands jouer. Mais surtout l'occasion pour tous de retrouver les copains en dehors du terrain, et de faire trembler les murs du club house d'un fervent soutien aux bleus (qui vont redresser le cap !). Une nouvelle collection de tee-shirts du club, empreinte d'humour et des valeurs de notre sport, a d'ailleurs vu le jour sur la boutique en ligne du RCVH et se nomme assez justement « Parlons Rugby » !

La désormais traditionnelle « Grande soirée d'hiver » du club a eu lieu le samedi 10 février. Avec près de 200 repas servis, elle a été l'occasion d'un beau moment de partage et de fête au son de la musique des « Barbiches Tourneurs ». Merci à tous d'y être venus si nombreux. Enfin, puisque le tricolore est de saison, le club a été invité par la Fédération à aller soutenir l'équipe de France U20 à Béziers, lors du match contre leurs homologues italiens. Un déplacement inoubliable !

Bref, à n'en pas douter, on ne s'ennuie pas au Rugby Club Vallée de l'Hérault. (On me dit dans l'oreillette que si tu es né en 2008 ou en 2009, que tu aimes le rugby et que tu as envie de chausser les crampons la saison prochaine, le RCVH a peut être une bonne nouvelle pour toi. Affaire à suivre...



LA BADIANE

A la suite de la soirée "Soupe De contes" du mois de décembre, l'association La Badiane représentée par Anik Danis, a proposé en janvier des "Contes Chocolatés" au Café Les Mouffettes.

L'Aire de Famille était solidaire et a permis que des familles soient informées et accueillies pour ces soirées conviviales. Un public important était présent.

Un Week end d'ateliers autour du clown a été également apprécié les 27 et 28 janvier dans la salle de L'Aire de Famille.



Un événement autour de l'album jeunesse "Mariquita la coccinelle" se tiendra du 26 au 30 Mars 2024, à la Bibliothèque Municipale : Exposition des pastels originaux de David Garenne, avec animations et dédicaces de l'autrice Anik Danis.

labadiane.asso@gmail.com



SALON DU LIVRE ET DES ARTS



L'association

EDITIONS MON ARBRE D'OR

Organise

LE DEUXIÈME SALON DU LIVRE ET DES ARTS

LE DIMANCHE 28 AVRIL 2024

Salle polyvalente de St. Bauzille de Putois 34190

De 9H à 18 H. Entrée gratuite



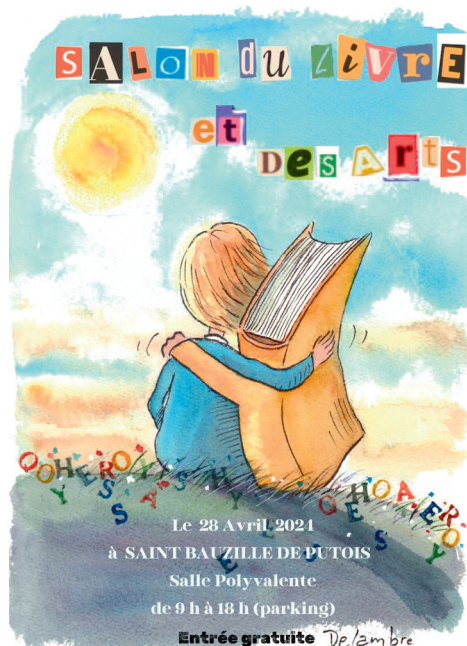
Venez nombreux afin de rencontrer des auteurs, des artistes peintres et artistes plasticiens.

Ce salon a pour but, de soutenir ces artistes (les auteurs, les peintres, les plasticiens, les sculpteurs, les photographes, etc.), de les encourager à continuer leur activité, de faire vivre l'Édition et donc la diffusion des connaissances.

Pour développer son art, l'artiste travaille avec passion. Un ouvrage, un livre, une œuvre d'art est toujours conçue avec beaucoup d'amour et d'émotion. N'ayez crainte de vous déplacer, accompagné d'un ou des amis, invitez-les à passer un bon moment en cette chaleureuse journée.

Au cours de ce salon, vous pourrez dialoguer avec les auteurs qui vous proposeront des romans, des recettes chantées, des polars, des poèmes, des ouvrages pour la jeunesse, des contes et nouvelles.

Présidente et organisatrice, Madame MORAL-IELO
France



LE SOU DES ÉCOLES

VENTE DE PLANTS - FLEURS

Au profit du Sou des Écoles Laïques

L'association du Sou des Écoles Laïques organise la vente des plants de légumes/fruits et des fleurs provenant de la pépinière Caizergues et fils.

Les parents d'élèves recevront les bons de commande par le biais du cahier de liaison de leur enfant à partir du **04 avril** et devront nous le retourner au plus tard le **24 avril**.

La récupération de celles-ci se dérouleront :

le samedi 4 mai de 10h à 12h sur la place du Christ

Une vente directe sera mise en place également ce jour-là.

En préparant vos plantations avec nous, vous allez contribuer également à la réalisation

des projets destinés aux enfants de l'école du Thaurac.

Alors n'hésitez pas et faites-en profiter vos amis et familles !

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette action

Vente de plants & fleurs

SAMEDI 4 MAI 2024

DE 9H00 à 13H00

PLACE DU CHRIST, ST BAUZILLE DE PUTOIS

EN PARTENARIAT AVEC LA PÉPINIÈRE CAIZERGUES & FILS

Au profit des enfants de l'école

soudesecoles34@gmail.com

LE SOU DES ÉCOLES

DIMANCHE 28 AVRIL | 9H-14H

PLAN D'EAU ST BO

VIDE GRENIER SOU DES ÉCOLES

AU PROFIT DES ENFANTS

RESTAURATION
BUVETTE SUR PLACE
8€ LES 3M LINÉAIRES
INSCRIPTION :
SOUDESECOLES34@GMAIL.COM
07 83 45 02 38

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le vide grenier de l'association du sou des écoles laïques se déroulera

Le dimanche 28 avril de 9h à 14h au plan d'eau

Notez dès à présent cette date dans vos agendas.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Vous pouvez vous inscrire soit par mail soudesecoles34@gmail.com soit par téléphone au 06 17 93 02 88.

Nous tenons à remercier la mairie de St Bauzille de Putois qui nous permet d'organiser ce vide grenier.

Les recettes de cette journée nous permettront le financement de la kermesse, des spectacles de fin d'année pour tous les élèves de l'école avec, en particulier la venue tant attendue du père Noël pour les petits et un spectacle pour tous sans oublier des gourmandises pour le goûter de chaque élève. Comme chaque année, nous contribuerons au financement des différentes sorties scolaires tout au long de l'année (23€ par enfant) et aiderons dans le fonctionnement des classes (150€/classe).

.../

ASSOCIATIONS

... /

Afin de poursuivre au mieux toutes ces actions en faveur des enfants, nous avons besoin de la mobilisation de chacun. Nous aurons notamment besoin d'aide lors du vide grenier qui demeure lourd en terme d'organisation.

Toutes les personnes en mesure de nous apporter de l'aide le 28 avril sont les bienvenues et peuvent se manifester en nous envoyant un mail soude-secoles34@gmail.com.

Nous comptons sur vous

Merci de votre mobilisation

L'équipe du Sou des Ecoles Laïques

L'AIRE DE FAMILLE



Atelier et événements pour mars et avril 2024 :

Samedi 02 mars : atelier Musique en Famille à partir de 10h à la Salle du Thaurac.

Jeudi 7 mars : atelier Café Bébé Olé à partir de 10h à la Salle du Thaurac.
(thème à définir selon les besoins des familles)

Samedi 06 avril : Journée bien être à partir de 10h à la Salle du Thaurac.

Journée ouverte à toutes et tous, ateliers yoga, shiatsu, détente... pour petits et grands
Repas tiré du sac à midi

du Lundi 08 avril au Vendredi 12 avril : stage Théâtre Forum pour les collégiens à la Salle du Thaurac
Nous recherchons pour l'occasion une dizaine de collégiennes et collégiens pour participer à ce stage pendant les vacances scolaires.

Samedi 27 avril : atelier Musique en Famille à partir de 10h à la Salle du Thaurac.

L'adhésion est toujours à prix libre et accessible ici :

<https://www.helloasso.com/.../l-a.../adhesions/adhesion-2024>

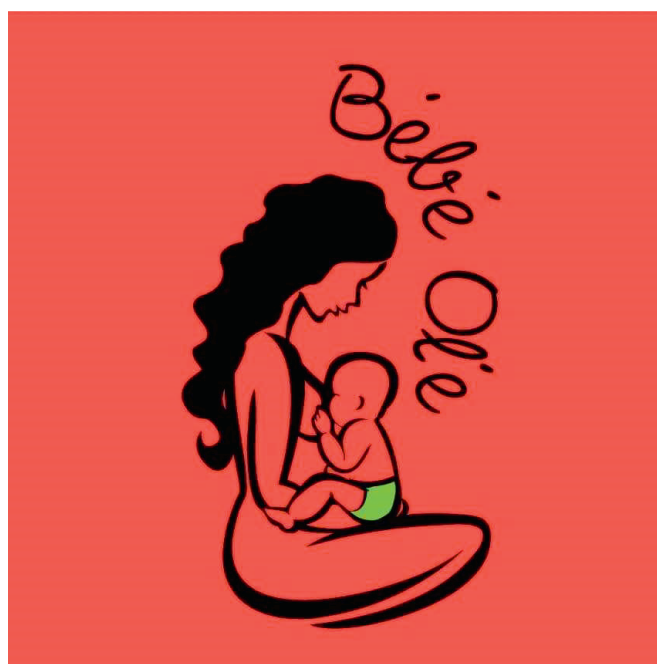
Ou bien directement dans votre local du Plan d'eau autour d'un café ou d'une tisane pendant les heures d'ouverture :

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 14h à 19h

Mercredi de 10h à midi

Jeudi de 10h à midi et de 17h à 19h



BELOTE



CONCOURS DE BELOTE LE SAMEDI 13 AVRIL 2024
A LA SALLE POLYVALENTE



FOYER RURAL

Villanova speaks Molière

le 23 mars à 21 heures

à la salle polyvalente

Spectacle organisé par le Foyer Rural. .

Inscriptions : 06 19 96 96 63



KALY CLUB



En ce début d'année 2024, beaucoup de projets pour les Judokas.

Les Judokas ceux préparent à la première rencontre intercommunale des 4 Racines qui aura lieu le Samedi 27 janvier 2024 a la Halle des Sports de St Hippolyte du fort, puis le 30 Mars pour le second tour à la Halle des Sports de St Martin de Londres.

Tous les Mardi, au Dojo Municipal de St Bauzille de Putois vous pouvez venir essayer sur RDV le Judo des 4 ans (17h), puis pour les plus grands c'est également le mardi à 18H et la possibilité de venir s'entraîner au Dojo de Ganges les Mardi et vendredi à 17h30.

Le club proposera ces stages Multi activité annuels (avec hébergement) au Lac du Salagou (HERAULT) et à Meyrueis (Lozère), entre le 5 juillet et le 4 août (agréées CAF et DDSCS, cheque ANCV, Bons Vacances) n'hésitez pas à vous renseigner.

Contact : Port 0608247178 ou courriel kaly.club.ganges@gmail.com

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacies de Garde



Le 1	NOCELLA	QUISSAC	04 66 77 49 89
	GARRIGUES	LE VIGAN	04 67 81 00 10
Du 2 au 8	MOLLES	GANGES	04 67 73 84 15
Du 9 au 15	FABRE	ST HIPPOLYTE	04 66 77 20 14
	Pharmacie Principale	LE VIGAN	04 67 81 03 63
Du 16 au 22	MALLET	ST BAUZILLE	04 67 73 70 05
DU 23 au 29	LOPEZ	SAUVE	04 66 77 50 61
	Pharmacie des châtaigner	LE VIGAN	04 67 81 87 30
Du 30 au 31	RODRIGUEZ	GANGES	04 67 73 84 12

Du 1 au 5	RODRIGUEZ	GANGES	04 67 73 84 12
Du 6 au 12	ROUAN	ST HIPPOLYTE	04 66 77 22 42
	FERAL	ARRE	04 67 82 01 02
Du 13 au 19	BOUET	SUMENE	04 67 81 35 60
Du 20 au 26	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 27 au 30	RASTOLDO	GANGES	04 66 77 20 14

ETAT CIVIL

Décès:

Sincères condoléances à la famille et aux proches :

✝ Julien BOULANT nous a quitté le 25/01/2024



LE MOT DES ÉLUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

La grand rue :

Le réseau d'assainissement date de 1970 (pour une durée de vie d'environ 50 ans) nous sommes en 2024.

Le réseau est donc déjà est obsolète.

En effet :

Comment peut-on y prévoir un nouveau revêtement pour 40 ans !!! sans prévoir l'enfouissement des réseaux alors que les villes (Sauve, La Couvertoirade) qui ont choisi ce type de revêtement ont enterré leurs réseaux

Mais aussi et surtout à ce jour :

Aucun plan de financement n'est communiqué :

Aucun montant des travaux ?

Aucun montant des subventions ?

Emprunt ?

Auto financement ?

En général on choisit en fonction des moyens à disposition et non l'inverse.

Prévoir l'avenir c'est aussi réfléchir !!!



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Saint Bauzille de Putois



1115 avenue du chemin neuf

Tél : 04 67 73 70 12

Fax : 04 67 73 31 84

accueil@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00

Lundi : 14h à 17h

Accueil - locations - fêtes et manifestations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Communication - associations :

04 67 73 70 12 secretariat@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

04 99 53 36 09 eau@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police : 04 67 73 76 92 police@saintbauzilledeputois.fr

en cas d'urgence uniquement aux horaires de service :

06 75 72 49 07 **sinon composer le 17**

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

Bibliothèque

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 09 99 53 36 09

Horaires d'ouverture : **au public** : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00 et mardi de 17h00 à 19h00

Marché de Producteurs locaux

Tous les **samedis de l'année de 8h00 à 12h30**

Sur la Place du Christ

La poste

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

Récapitulatif—Collecte des déchets

-Tous les lundis et jeudis : Collecte des bacs gris

-Tous les mercredis : Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00. (Cartons, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag) **(+65ans ou situation handicap) sur inscription**

- Le 4^{ème} jeudi du mois : les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager) **(+ 65 ans ou situation handicap) sur inscription**

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre

déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

Numéros utiles

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Médecin Peypey Claudie	04 67 73 31 03
Cabinet médical	09 75 43 23 92
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois	04 67 22 50 24
Centre de loisir	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67
France Services Ganges	04 67 73 18 92
SGC Est Hérault (trésorerie Saint Mathieu)	04 67 29 30 03

Bulletin municipal

Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : bimestriel

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>